



Relevé de décision MLCC 03 **du 01.07.2017**

Suite à la réunion du collectif à Saint-Pourçain (salle Ernest Maximin)

Présent.e.s : Michel, Jean-Pierre, Agnès (le matin), Line, Sylvie M, Christophe, Guillaume, Daniel, Sébastien (après-midi). Jacques (après-midi)

Excusé.e.s : Sylvie G, Josée, Marie Elise, Marie

1. Distribution des rôles

Animatrice : Michel

Gardien du temps : Daniel

Scribes : Jean-Pierre et Guillaume

2. Définition du mode de gouvernance. Élaboration des statuts.

Voir en fin de RDD les éléments de discussion retenus pour avancer dans la poursuite du travail.

Les décisions prises figurent en rouge.

Un document « MLCC 03 – projet de statuts » est créé pour y insérer les éléments travaillés au fur et à mesure.

Proposition est faite pour la création prochaine d'un groupe de travail (à définir lors de la prochaine réunion du collectif).

3. Adoption du RDD de la réunion mensuelle du 6 mai 2017:

Le précédent RDD est adopté.

4. Point sur le travail du groupe communication :

Un appel aux propositions de nom de notre future monnaie est lancé sur le site Internet et sur Facebook.
Clôture le 31 Août

Choix des noms retenus lors de la réunion du samedi 2 septembre (le matin), une quinzaine de noms.

Cette sélection sera soumise à un vote sur le site et sur facebook jusqu'à la réunion début octobre

Proclamation du résultat le 14 octobre

Information lancée auprès de la mailing list et sur facebook.

Faire également communication auprès de la presse pour informer que la consultation est ouverte.

Modalités :

Suite à la période de propositions, un jury sélectionnera une quinzaine de noms au sein des propositions.
Cette sélection sera soumise au vote pendant le mois de septembre.

Toutes les personnes qui le souhaitent sont invitées à venir participer au jury de sélection, qui se réunira le 2 septembre, de 10h à 12h à Saint-Pourçain (salle Ernest Maximin) suivi d'un repas partagé tiré du sac pour celles et ceux qui le souhaitent.

Choix du jury autour de ces critères :

La créativité, le sens, l'ancrage territorial, le rapport avec les valeurs de la Charte (faire un lien).

En veillant à choisir un nom facile à prononcer et plutôt court !

Idée méthode pour le jury : mettre des notes selon les critères pour chaque nom.

Création d'un groupe de travail pour préparer le jury : Guillaume, Jacques, Daniel et Christophe. Plus autres ?

5. Point sur le travail du groupe prestataires :

Des rappels ont été faits.

Plusieurs confirmations pour dimanche 2 juillet.

Rdv 14h sur place.

6. Mise à jour bibliographie et stock des livres :

Sélection faite sur les livres à conserver et ceux à rendre. Le stock est en dépôt chez Jean-Pierre

7. Point sur les événements passés :

- Rencontre de William Beaudouin, président de la Chambre des Métiers, par Michel, Catherine et Guillaume le 26 juin 2017.
- Le 10 juin Montmarault, fête de l'agriculture (organisée par le MODEF, syndicat agricole) pour réfléchir ensemble à l'avenir des agriculteurs et des campagnes : une quinzaine de producteurs et artisans. Conférence ; viande de bœuf cuite à la broche ; venue de Marc Dufumier à partir de 14h30. Un stand MLCC03 à cette fête a été tenu par Sylvie G et Line. Quelques contacts.

8. Point sur les événements futurs :

- Invitation à Lyon :
- Le 6 juillet AG et AGE mouvement SOL
- le 7 juillet rencontres régionales des monnaies locales de la région Auvergne Rhône-Alpes,
- ,7,8 et 9 juillet "LES DIALOGUES EN HUMANITE" manifestations au parc de la Tête d'Or.

Jean-Pierre y participe les 6 et 7.

- Chavroches : le samedi 12 août au stade municipal, 17h à 02h00 du matin. Principe de présentations d'alternatives et initiatives et concert le soir. Demande d'information. Peut-être Sylvie M, Josée et Line.

- Venue de Philippe Derruder. samedi 14 octobre. Salle des fêtes de Vichy (à confirmer).

Proposition de regrouper un temps de travail l'après-midi + conférence 17h-19h.

A-t-il un thème à proposer ? idée : l'influence de la monnaie locale sur l'emploi.

9. Ordre du jour de la prochaine réunion:

9h45-10h00		Mise en place de la salle
10h00-10h05	1	Distribution des rôles Adoption de l'ordre du jour
10h05-13h00	2	Jury sélection d'une quinzaine de noms maxi pour notre monnaie

		locale
13h00-14h00		Repas partagé
14h00-14h15	3	Expression libre Adoption du RDD précédent Présentation des nouveaux, nouvelles
14h15-15h00	4	Point du groupe travail « Communication »
15h00-15h45	5	Définir des étapes à venir (dépôt statuts, Banque de France, démarche banques fournisseur monnaie...)
15h45-16h00	6	Point sur le groupe de travail « Jury »
16h00-16h30	7	Point sur les événements passés Point sur les événements à venir
16h30-16h45	8	OJD prochaine réunion

10. Célébration

Prochaine réunion du collectif (10h-17h) : samedi 2 septembre

, Rdv 9h45 à Saint-Pourçain-sur-Sioule, salle Ernest Maximin

Réflexion pour Définition du mode de gouvernance. Élaboration des statuts.

Question de la localisation du siège social : le lieu a-t-il un impact ? sur l'accès à des salles ? l'accès à des subventions (du fait de la domiciliation) ?

Moulins : ville préfecture. Au sein du Conseil Départemental ?

Idee : commune centrale du département

Tout membre de l'association est membre de l'assemblée générale.

A affiner :

- **Salariés** : statut de représentant ? Tous les salariés peuvent participer à la décision ? Attention il faut quand même une désignation de représentants pour le cercle de pilotage.

Notion de cercle de salariés : pour ne pas les différencier et qu'ils aient le même régime que les autres cercles.

- **Question distinction statut et règlement intérieur :**

Règlement intérieur : plus souple.

Statuts auprès de la préfecture : esprit de la loi = avoir des représentants/responsables

Les statuts posent les principes généraux et le règlement intérieur rajoutera les points de fonctionnement (plus élaboré que ceux définis dans le livret d'accueil).

Il faudra travailler avec les modèles d'autres monnaies locales et statuts-types. Quand les travaux seront suffisamment avancés, il sera nécessaire de créer un groupe de travail pour rédiger les statuts en utilisant le modèle de la préfecture. Élaboration puis adoption par le collectif.

**Principe d'élection sans candidat (personne correspondant au profil du poste avec liberté de refuser).
A préciser.**

- **Question : qui agréé les prestataires ?**

Rôle du groupe local ? Problèmes de conflits et variation d'un groupe local à l'autre pour les agréments donc nécessité d'un comité d'agrément.

Notion de rapport entre le comité d'agrément et les groupes locaux.

Idées à développer :

- le comité d'agrément est un groupe de travail

Principe : un volontaire (du groupe local ?) ou un salarié rencontre le professionnel pour remplir le dossier lors d'un entretien puis le dossier est présenté auprès du comité d'agrément qui l'étudie

- composition du comité d'agrément : un membre du cercle éthique (minimum), un membre du cercle prestataire (ou plusieurs) ? Groupe local présente le prestataire?

Pour le départ : Le comité d'agrément est le cercle de pilotage représentatif de l'ensemble des différents cercles.

- **Cercle éthique**

Rôle gardien de l'esprit d'origine, de la charte et des statuts. Est aussi amené à être force de propositions pour des évolutions, au même titre que les autres cercles.

Le cercle éthique a le pouvoir de suspendre une décision du cercle de pilotage, en motivant sa décision, pour que celui-ci reprenne l'élaboration de cette décision.

En cas de blocage, il peut convoquer une assemblée générale pour que les membres se prononcent directement sur cette décision.

Propositions :

– Sur proposition de l'AG exclusivement

– Les gens des cercles proposent une personne

Question de l'expérience nécessaire pour s'insérer dans le cercle éthique afin de garantir une stabilité.

A la première AG le choix du cercle éthique n'est réservé qu'aux fondateurs.

Donc question : à partir de quand et qui a accès au cercle éthique ?

– Idée : quand quelqu'un sort du cercle éthique on cherche à remplacer cette personne?

Interrogation des cercles afin de choisir ce nouveau membre. Peut-être par l'intermédiaire du cercle de pilotage avec décision entre eux ?

Rôle du cercle de pilotage : s'occupe de la mise en œuvre au quotidien de la politique déterminée par l'Assemblée générale. Il représente l'ensemble des cercles et prépare les décisions futures de l'AG. Il veille au respect des statuts.

- **Assemblée générale**

Elle décide sur les orientations et la politique générale. Elle est amenée à travailler sur les propositions issues des différents cercles.

Mise en ligne de tous les RDD : accessible à tous